

## VACCINATION COVID

La vaccination COVID a commencé sur le territoire national, dans des conditions qui ne sont pas optimales, pour le moins que l'on puisse dire. Sans entrer dans une polémique, l'important est de prendre en compte l'urgence qu'il y a à sauver des vies et permettre le retour à une certaine normalité, le plus vite possible.

Vous vous posez beaucoup de questions pour savoir quand et comment vous pourrez être vacciné.

Il est normal de vacciner en priorité les personnes âgées en EPHAD, les soignants, les plus de 75 ans....

Pour cette première partie, la vaccination se fera directement dans les EPHAD ou autres établissements, et le gouvernement a décidé d'ouvrir environ 6 centres de vaccination par département.

Pour la Sarthe, nous pourrions avoir un centre sur chaque quart du département dont Mamers (Nord-est) et le Mans. Le maire de Mamers a fait acte de candidature auprès du Préfet de la Sarthe.

Pour cette première partie de vaccination, des courriers d'invitation seront envoyés à compter du 14 janvier 2021 et s'échelonneront jusqu'à début mars. Les adresses seront prises dans le fichier AMELI de la Sécurité Sociale, les recevront :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile
- Les professionnels de santé
- Les personnes de 65 ans et plus

A compter du 14 janvier 2021, le site « santé.fr » ainsi qu'une ligne téléphonique spécifique devrait permettre de trouver un centre de vaccination à proximité de chez vous et de prendre rendez-vous.

A partir du moment où l'ensemble de la population sera appelée à être vaccinée (sans doute pas avant fin février) d'autres centres de vaccination pourront être mise en place avec plus de proximité.

Le lundi 4 janvier 2021, ma première démarche de l'année a été d'envoyer un message à monsieur le Préfet de la Sarthe, pour lui indiquer que nous pourrions mettre en place un centre de vaccination dans les locaux de la Maison des Services Publics de Villeneuve en Perseigne, en s'appuyant sur les professionnels de médicaux et paramédicaux et des bénévoles.

Si nous pouvions disposer d'un nombre de doses suffisant, nous pourrions procéder à une vaccination massive de la population en quelques semaines.

Nous assistons à une forte accélération du rythme de production des vaccins.

J'espère que nous pourrions nous appuyer sur cette proximité.

André TROTTET, Maire de Villeneuve en Perseigne



Mairie de Villeneuve en Perseigne

16, rue de la Forêt de Perseigne – La Fresnaye sur Chédouet – 72600 Villeneuve en Perseigne

Téléphone : 02 43 97 80 15 – Mail : [mairie@fresnayechedouet.fr](mailto:mairie@fresnayechedouet.fr)